



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 1^{er} juin 2016 — N° 179

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite du brigadier-général Stéphane Lafaut.

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration afin de féliciter La Popote roulante de Salaberry-de-Valleyfield, lauréate du prix Don Quichotte.

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le lancement de la nouvelle gamme de boissons koffucha de La Bio Ferme des Caps inc.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de souligner la tenue du FestivalOpéra de Saint-Eustache.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la détermination de M. Marc-Antoine Lafrenaye-Dugas, plusieurs fois médaillé en athlétisme.

1^{er} juin 2016

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin d'inviter la population à un barbecue pour dénoncer le projet de loi n° 70 visant les prestataires d'aide sociale.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de féliciter deux entreprises de la circonscription de Mirabel, lauréates du gala Les Monarques.

M. Paradis (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'entreprise Val Caudalies inc. dont le cidre de glace a été choisi comme cuvée spéciale de l'Assemblée nationale.

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de féliciter M. Shannon Desbiens, lauréat du Prix d'excellence de l'Association des libraires du Québec.

À 9 h 52, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

1^{er} juin 2016

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 180 concernant la survie de la Maison Miclette à Saint-Jean-sur-Richelieu, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 avril 2016 par Mme Samson (Iberville).

(Dépôt n° 2261-20160601)

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 27 et 28 avril ainsi que les 10, 11, 17, 18, 24 et 31 mai 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2262-20160601)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Rochon (Richelieu) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 040 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'admissibilité du Biophare de Sorel-Tracy au Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales.

(Dépôt n° 2263-20160601)

1^{er} juin 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Drainville, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires, à deux reprises.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.3 et 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le premier anniversaire du décès de M. Jacques Parizeau, premier ministre du Québec;

QU'elle salue la désignation, à compter du 2 juin 2016, de l'édifice abritant le bureau principal de la Caisse de dépôt et placement du Québec à Montréal comme étant l'édifice Jacques-Parizeau.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

1^{er} juin 2016

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion visant à confier un mandat à la Commission des transports et de l'environnement concernant la gestion de contrats au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Surprenant (Groulx), conjointement avec M. Blanchette, ministre délégué aux Mines et député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Gendron (Abitibi-Ouest) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite chaleureusement les Huskies de Rouyn-Noranda pour leur victoire à la Coupe du Président le 12 mai 2016 et pour leur remarquable performance lors de la finale de la coupe Memorial, le 29 mai 2016.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme David (Gouin), conjointement avec M. LeBel (Rimouski) et M. Paradis (Lévis), présente une motion concernant les soins et les services adaptés dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

1^{er} juin 2016

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entendre la Régie de l'assurance maladie du Québec dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, et qu'au terme de cette audition, la Commission poursuive l'étude détaillée dudit projet de loi;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : projet de loi n° 215, Loi concernant la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; projet de loi n° 218, Loi concernant la Ville de Chibougamau; projet de loi n° 219, Loi concernant la Ville de Sherbrooke; projet de loi n° 212, Loi concernant la Ville de Saguenay.

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de faire le suivi de la transmission des documents par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

1^{er} juin 2016

- la Commission de l'Assemblée nationale se réunira afin de procéder à la formation des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séance.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, propose que le principe du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

1^{er} juin 2016

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, proposant que le principe du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Spénard (Beauce-Nord) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans trois mois ».

La motion de report est déclarée recevable.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint sur cette motion de report : 56 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 4 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de M. Spénard (Beauce-Nord).

Le débat est ajourné au nom de M. Lamontagne (Johnson).

1^{er} juin 2016

À 18 heures, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 juin 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON